



La Chronique

DÉPÔT LÉGAL, 4^e TRIMESTRE 2019
VOLUME 41, N° 11
DÉCEMBRE 2019

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

Une petite ville dans une grande forêt

Inscription et programmation DES ACTIVITÉS DE LOISIRS !



IMPORTANT

La programmation des activités de loisirs, sportives et culturelles, incluant les modalités d'inscription, ne sera plus publiée dans *La Chronique*.

Pour consulter la programmation, visitez le <http://lac-beauport.quebec> ou présentez-vous au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au 50, chemin du Village, ou téléphonez au 418 849-7141, poste 244.

Les dates d'inscription aux activités de loisirs d'hiver de la Municipalité sont les suivantes :

- **Résidents** : du 10 décembre 2019 à compter de 8 h au 10 janvier 2020
- **Non-résidents** : du 18 décembre 2019 à compter de 8 h au 10 janvier 2020
- **Accès-Loisirs Lac-Beauport** (programme d'aide pour les familles à faible revenu) : les 15 et 16 janvier 2020

Notez que les bureaux municipaux seront fermés du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020. Durant cette période, seules les inscriptions en ligne seront possibles pour les utilisateurs ayant un compte sur le portail Voilà ! Comme un délai d'approbation peut s'appliquer, nous vous conseillons de créer votre compte, si ce n'est déjà fait, **avant le jeudi 19 décembre 16 h 30 afin qu'il soit fonctionnel pour vous inscrire durant les fêtes.**

ALLEZ Y JETER UN COUP D'ŒIL, IL Y A DE BELLES NOUVEAUTÉS !



Informations concernant les patinoires

La Municipalité propose à ses citoyens de profiter des plaisirs de l'hiver en leur offrant trois patinoires sur son territoire.

Pour connaître la date d'ouverture des patinoires ainsi que les horaires, surveillez le site Internet de la Municipalité (www.lac-beauport.quebec).



	PATINOIRE SUR LE LAC (patin seulement)	PATINOIRES DE LA ZONE COMMUNAUTAIRE (patin et hockey)
Local de patin chauffé disponible selon les heures d'ouverture des patinoires	Rez-de-chaussée du Club nautique (219, chemin du Tour-du-Lac)	48, chemin du Village
Surveillance	Des employés assurent la sécurité des usagers sur les heures d'ouverture, et ce, jusqu'à la fin de la semaine de la relâche scolaire (du 2 au 6 mars 2020), si la condition de la glace le permet . Les surveillants sont facilement identifiables : ils portent un dossard orange identifié à la Municipalité.	
Stationnement à proximité	Stationnement du parc de la Gentiane, face au Club nautique	Stationnement de la zone communautaire, accessible par le chemin du Village
Autres	Des bancs sont placés aux abords de la patinoire afin de permettre à tous de prendre du repos et de profiter des paysages environnants. Des poubelles et des sacs à excréments pour chiens sont également accessibles à l'entrée du lac.	



**En cette période de réjouissances,
le conseil municipal tient à offrir
ses meilleurs vœux à tous
les citoyens de la municipalité de Lac-Beauport.**

**Que chaque moment vous apporte
joies et bonheur.**

Joyeux temps des fêtes !

à surveiller :

AVIS PUBLICS	PAGES 2 ET 3
HALLOWEEN EN PHOTOS	PAGE 4
SOYONS VERTS	PAGE 5



AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ « Règlement modifiant le Règlement du Plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'attribuer une affectation publique (PU) aux terrains municipaux du secteur de la Traverse de Laval »

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, de ce qui suit :

1. Le conseil municipal, à la suite de l'adoption par résolution, lors de la séance ordinaire du 4 novembre 2019, d'un projet de règlement intitulé « **Règlement modifiant le Règlement du Plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'attribuer une affectation publique (PU) aux terrains municipaux du secteur de la Traverse de Laval** » tiendra une assemblée publique de consultation le **13 janvier 2020** à compter de 18 h à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire au 46, chemin du Village à Lac-Beauport, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19-1).
2. Ce projet de règlement a pour objet d'adopter une modification réglementaire propre à un règlement non susceptible d'approbation référendaire dont le principal objectif est :
 - de modifier le plan d'urbanisme afin d'attribuer une affectation publique (PU) à deux terrains situés dans le secteur de la Traverse de Laval (lots 1 491 951 et 3 852 578). Ces terrains sont la propriété de la Municipalité et actuellement sous affectation rurale (RU) et récréoforestière (RF).
3. Au cours de cette assemblée seront expliqués le projet de règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement seront entendus à cette assemblée.
4. Le secteur concerné par cette modification est celui de la Traverse de Laval, plus particulièrement les lots 1 491 951 et 3 852 578.

Résumé du projet de règlement

Ce règlement a pour objet de modifier le plan d'urbanisme afin d'attribuer une affectation publique (PU) à deux terrains situés dans le secteur de la Traverse de Laval (lots 1 491 951 et 3 852 578). Ces terrains sont la propriété de la Municipalité et actuellement sous affectation rurale (RU) et récréoforestière (RF).

Pour ces deux grands terrains, la Municipalité entrevoit y aménager un parc récréatif municipal, des équipements de loisirs ainsi que des services et des infrastructures d'ordre public.

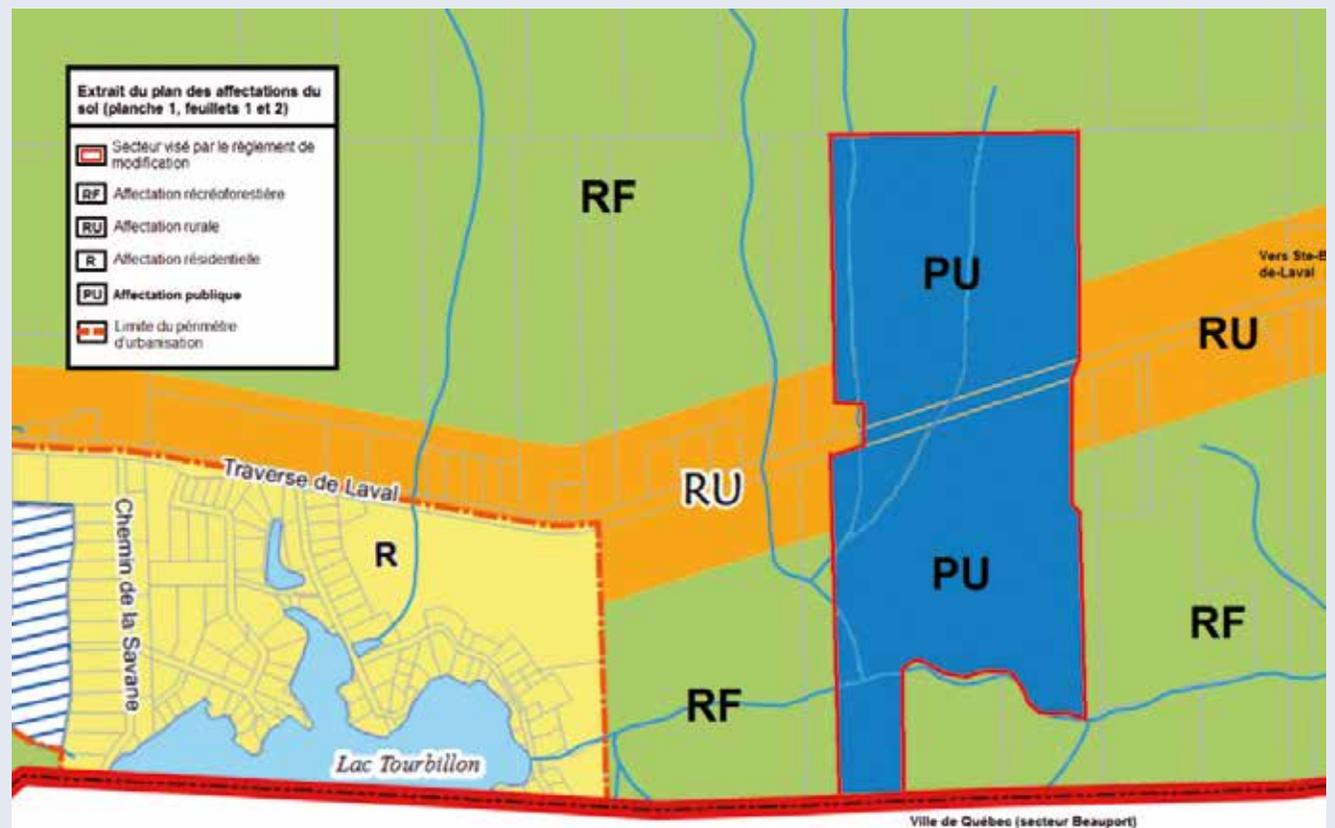
Cette modification au plan d'urbanisme nécessitera aussi un ajustement au règlement de zonage par le biais d'un règlement de concordance.

Extrait du plan des affectations du sol

Le projet de règlement peut être consulté à la mairie, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au jeudi, et de 8 h à 13 h le vendredi.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, CE 6^e JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2019.

Richard Labrecque
Directeur général et secrétaire-trésorier



Calendrier des collectes

Décembre 2019

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Janvier 2020

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Légende :

- Matières recyclables
- Matières organiques
- Ordures ménagères
- Sapins



AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ : « Règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de créer les zones publiques PI-514 et PI-515 dans le secteur de la Traverse de Laval »

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, de ce qui suit :

1. Le conseil municipal, à la suite de l'adoption par résolution, lors de la séance ordinaire du 4 novembre 2019, d'un projet de règlement intitulé « **Règlement de concordance modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de créer les zones publiques PI-514 et PI-515 dans le secteur de la Traverse de Laval** » tiendra une assemblée publique de consultation le **13 janvier 2020** à compter de 18 h à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire au 46, chemin du Village à Lac-Beauport, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19-1).

2. Ce projet de règlement a pour objet d'adopter une modification réglementaire propre à un règlement non susceptible d'approbation référendaire dont l'objectif est :

- de modifier le règlement de zonage afin d'attribuer une vocation publique et institutionnelle (PI) à deux terrains situés dans le secteur de la Traverse de Laval (lots 1 491 951 et 3 852 578). Ces terrains sont la propriété de la Municipalité et actuellement sous vocation forestière (F-417 et F-419) et résidentielle rurale (HU 250).
- Pour les deux grands terrains, la Municipalité entvoit y aménager un parc récréatif municipal, des équipements de loisirs ainsi que des services et des infrastructures d'ordre public.

Il s'agit d'un règlement de concordance en lien avec une modification des affectations du plan d'urbanisme dans le même secteur.

3. Les zones concernées par cette modification sont :

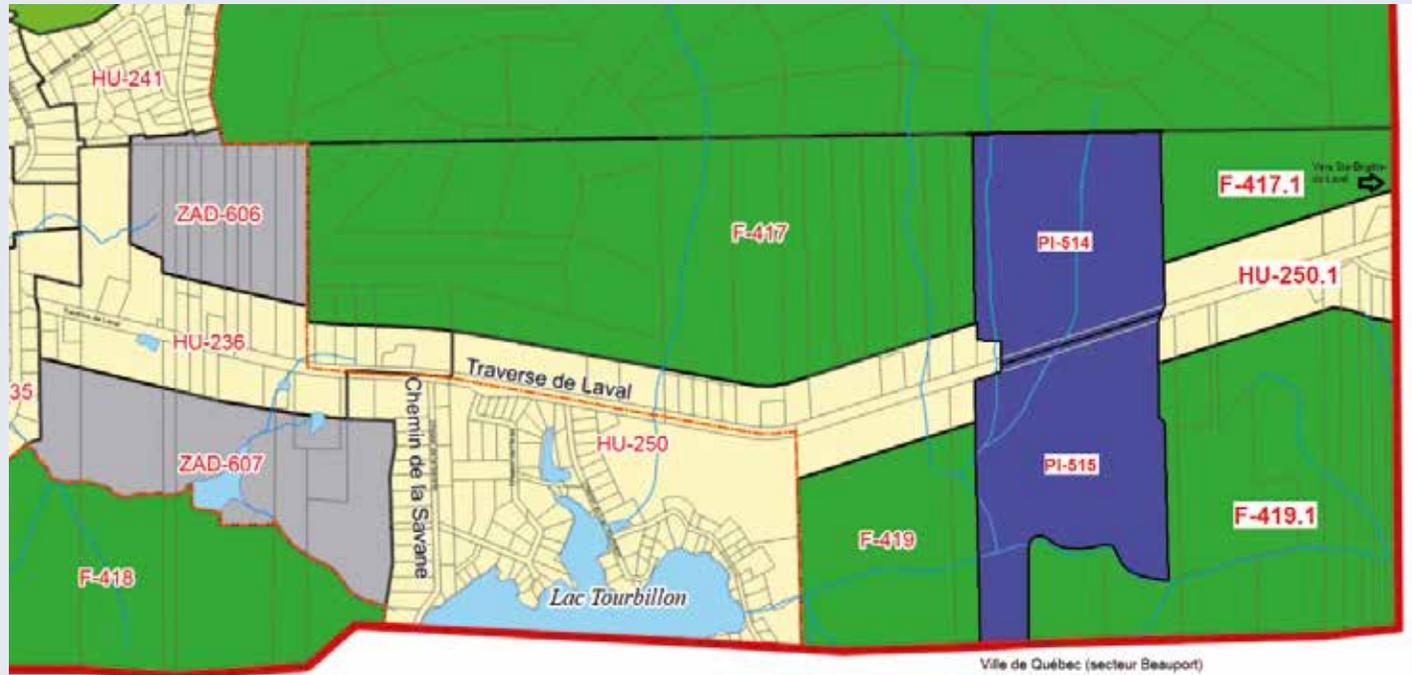
Les dispositions de ce règlement ne s'appliquent qu'au secteur de la Traverse de Laval, plus spécifiquement aux zones F-417, F-419 et HU-250.

La modification proposée fera en sorte de créer la zone publique PI-514 à même une partie des zones F-417 et HU-250 et de créer la zone publique PI-515 à même une partie des zones F-419 et HU-250.

Extrait du plan de zonage

4. Au cours de cette assemblée seront expliqués le projet de règlement et les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement seront entendus à cette assemblée.

Le projet de règlement peut être consulté à la mairie, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 du lundi au jeudi, et de 8 h à 13 h le vendredi.



DONNÉ À LAC-BEAUPORT, CE 6^e JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2019.

Richard Labrecque
Directeur général et secrétaire-trésorier

NOUVELLE RÉGLEMENTATION CONCERNANT LES CHEMINS DE LAC-BEAUPORT



STATIONNEMENT D'HIVER

Selon le Règlement municipal n° 708, il est maintenant défendu de stationner tout véhicule du 1^{er} novembre au 15 avril sur tous les chemins de la municipalité, et ce, dans le but de faciliter le déneigement et la circulation des véhicules d'urgence et de service.

OBSTRUCTION DES TROTTOIRS ET VOIES PUBLIQUES

Nous vous rappelons que la présence d'équipements sportifs, de matériaux de construction ou de remblais ainsi que de boîtes aux lettres est interdite dans l'emprise des chemins et sur les trottoirs. Une distance minimale de 2 mètres à partir de la chaussée doit être respectée.

Pendant la saison hivernale, vous ne pouvez pas déposer de neige ou de glace sur l'ensemble des chemins, trottoirs et emprises, notamment en face des bornes-fontaines.

FUTURA

MANUFACTURIER DE PORTES & FENÊTRES

www.portesetfenetresfutura.ca

NOUS AVONS EFFECTUÉ PLUS DE 38,000 INSTALLATIONS DE PORTES ET FENÊTRES DANS DES RÉSIDENCES ET DES IMMEUBLES À REVENUS

PERSONNE NE BAT NOS PRIX!

Québec 1451, Frank-Carrel 418 681-7272	Québec 723, boul. Pierre-Bertrand 418 681-1972	Laval 366, boul. des Laurentides 450 669-0204	Greenfield Park 3261, boul. Taschereau 450 443-2771
--	--	---	---

Service Régent.com

POMPES & PUIITS

418 849-5614

GOULDS
WATER TECHNOLOGY
a xylem brand

Benoît Bureau, propriétaire
C 418 571-8893

111, chemin Rourke,
Stoneham-et-Tewkesbury
(Québec) G3C 0W2

info@serviceregent.com
F 418 848-1796

Licence RBQ : 2545-5577-56

Licence RBQ : 5723-3355-01

Plomberie Gagnon INC.

Résidentiel - Commercial - Institutionnel - Industriel

plomberiegagnon.ca

418-802-0898

CMMTQ



L'HALLOWEEN EN PHOTOS



Voici les gagnants du tirage de participation au concours de décoration de citrouilles de l'Halloween : Jacob Allen et Alexis Aspirault font partie des élèves de 5^e année de l'école Montagnac du Lac qui ont participé en équipe par le biais de l'école (40 citrouilles décorées). Les deux élèves sont accompagnés de la conseillère municipale Hélène Bergeron, du maire Michel Beaulieu et de la directrice adjointe Catherine Boivin.

L'autre gagnante est une élève de Montagnac de la montagne, Catherine Guillemette, qui a eu l'initiative d'apporter sa citrouille elle-même le soir de l'événement en tant que citoyenne.

Merci à IGA Famille Rousseau de Lac-Beauport qui a fourni les citrouilles et à Chocolats Favoris Charlesbourg qui a donné les paquets-cadeaux.



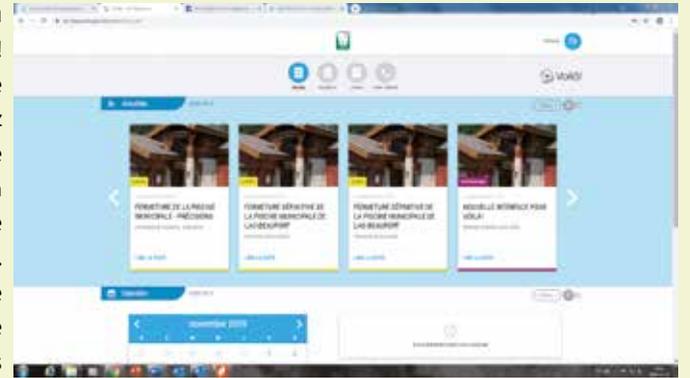
NOUVELLE INTERFACE POUR LA PLATEFORME VOILÀ!

Voilà! s'est refait une beauté ! Depuis le 4 novembre, lorsque vous accédez à votre dossier citoyen Voilà!, vous en expérimentez la nouvelle interface, visuellement plus attrayante et surtout plus conviviale. Comme d'habitude, vous pouvez voir les nouvelles vous concernant et avoir accès aux informations de votre compte.



En tant qu'abonné Voilà!, aucune opération particulière n'est nécessaire de votre part pour accéder à la nouvelle interface. Les abonnés qui ont installé l'application sur leur téléphone intelligent n'ont également rien à faire.

Mais dans le cas où vous auriez placé Voilà! dans les favoris de votre navigateur, vous devrez accéder à votre compte une fois via le bouton Voilà! sur notre site Internet (lac-beauport.quebec) et choisir de remettre la nouvelle page d'accueil dans vos favoris.



Si vous avez des questions ou si vous rencontrez des problèmes lors de l'accès à Voilà!, SVP nous en faire part en téléphonant à la Municipalité au 418 849-7141, poste 225.

Pour les citoyens qui ne sont toujours pas abonnés à Voilà!, nous vous invitons à le faire en allant voir la nouvelle interface sur notre site Internet. Il vous suffit de cliquer sur le bouton **Voilà! dossier citoyen** situé entre les icônes Emili et Info-Travaux dans la bande du haut. Vous devez choisir vos préférences et compléter votre profil en y inscrivant votre adresse de résidence complète, sans oublier de sauvegarder le tout. Votre adresse de résidence nous permet de cibler votre secteur lors de l'envoi de courriels. Vous ne recevrez alors que ce qui vous concerne.

Merci et bonne visite !

À LA BIBLIOTHÈQUE L'ÉCRIN



ACTIVITÉ LEGO PARENT-ENFANT

8 décembre à 14h – Salle Philippe-Laroche, 46, chemin du village



Le Club LEGO Parent-Enfant est une manière de créer, d'apprendre et de partager tout en s'amusant. L'idée est simple. C'est une séance de LEGO d'une durée d'une heure dont le but est de construire une « œuvre d'art » à partir d'un thème : superhéros, la maison de mes rêves, les véhicules de transport, etc. À la fin de l'activité, les équipes doivent choisir quelle est leur oeuvre coup de coeur parmi toutes les créations. La réalisation qui obtiendra le plus de coups de coeur sera exposée avec le titre de l'oeuvre et le nom de l'artiste pendant un mois à la bibliothèque.

Activité gratuite. Inscription obligatoire. Pour participer, inscrivez un parent avec un ou deux enfants de 5 à 10 ans par téléphone au 418 849-7141, poste 285.

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

La bibliothèque L'Écrin sera fermée du **23 au 27 décembre et du 30 décembre au 3 janvier**. Elle sera donc ouverte seulement les fins de semaine pendant les fêtes. Sachez qu'aucun retour de livres ne pourra être fait pendant les jours de fermeture de la bibliothèque. Vous pouvez en tout temps renouveler les documents par Internet avec votre numéro d'utilisateur et votre mot de passe. Aucuns frais de retard ne s'accumuleront pendant les jours de fermeture.

Joyeuses fêtes à tous !



VRSB
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

GREFFE DE
PIERRE CLAVET
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

418 849-2657 · LAC-BEAUPORT

Me Hélène Bergeron
Notaire et conseillère juridique

19, chemin des Mélèzes
Lac-Beauport (Québec) G3B 2B2
tél: (418) 849-3182
fax: (418) 849-8765
notaire@helenebergeron.com

Lac-Beauport

Clinique Dentaire
Posan Valois

Dre **CHANTAL POSAN**
chirurgien-dentiste

1, chemin du Godendard, G3B 1P4,
voisin du Centre de ski Le Relais

418 **849-7101**
www.posanvalois.com

SOYONS VERTS!



DANS QUEL BAC ÇA VA ?

Associez les matières résiduelles avec le bon bac.
Les réponses sont à la fin de la section Soyons verts.



INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LES SYSTÈMES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (FOSSES SEPTIQUES) ET LES RENOUVELLEMENTS DE CONTRAT D'ENTRETIEN

Si votre résidence est équipée d'un système de traitement d'eaux usées de l'un des fabricants suivants : Ecoflo de Premier Tech Aqua, Bionest de Bionest Technologie, Enviro-Septic de DBO Expert ou Bio-B de Berger Environnement, le Règlement provincial sur le traitement des eaux usées (RLRQ.c. Q-2, r.22) exige, à l'article 3.3, que le propriétaire ou l'utilisateur d'un tel système soit lié en tout temps avec le fabricant, son représentant ou un tiers qualifié avec stipulation qu'un entretien annuel minimum du système sera effectué.

Ces contrats expirent le 31 décembre de l'année en cours et doivent être renouvelés afin que le dispositif soit conforme à la réglementation. La même obligation est exigée pour tous les systèmes secondaires avancés ou tertiaires. Assurez-vous que votre contrat d'entretien soit renouvelé avant l'expiration de ce dernier et évitez ainsi les pénalités prévues par le législateur. Sachez que la Municipalité a l'obligation d'appliquer le règlement en question.

Pour toute information, communiquez avec l'inspecteur responsable, M. Dimitri Papadeas, au 418 849-7141, poste 248.

MATIÈRES RECYCLABLES

Quelles matières peuvent se retrouver dans votre bac de recyclage ?

Ci-contre, veuillez trouver un petit aide-mémoire détachable qui vous aidera à trier vos matières.

RÉPONSES À L'ASSOCIATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AVEC LE BON BAC



Matières recyclables acceptées

Papier, carton, contenants en verre, contenants en métal :



Contenants multicouches :



Bouteilles et contenants en plastique identifiés par un numéro allant de 1 à 7 :



Ne pas recycler





De gauche à droite : Hélène Gaucher, directrice des opérations accueil et des programmes, François Savard, directeur exécutif aux opérations, Philippe Canac-Marquis, organisateur/coordonnateur des 24 hrs du Lac Archibald, et Denis Savard, directeur général de Cité Joie.

MERCI !

L'équipe de Cité Joie tient à remercier sincèrement Les 24 hrs du Lac Archibald et plus particulièrement Philippe Canac-Marquis et Maude pour leur grande implication dans cet événement. À la suite du succès remporté lors de la dernière édition, Cité Joie a reçu un montant de 10 341 \$.

Un grand merci pour votre soutien d'année en année ; c'est vraiment apprécié !

Merci également à tous les bénévoles qui ont participé au succès de l'événement.



VŒUX DES FÊTES

À l'occasion du temps des fêtes, rien n'est plus agréable que de festoyer avec ceux que l'on aime. Cette période de l'année nous offre une occasion unique de nous rapprocher des personnes qui nous sont chères et de partager des moments magiques. L'équipe de Cité Joie en profite pour vous souhaiter à tous un joyeux Noël !



La Maison des jeunes Le Cabanon vous prépare une belle soirée pour le temps des fêtes, qui s'adresse spécialement aux jeunes âgés de 11 et 12 ans. Vous êtes attendus au gymnase de l'école Montagnac du Lac le vendredi 13 décembre à 19 h jusqu'à 21 h 30 pour profiter de cet événement haut en couleur. Musique, activités surprises, cantine et prix de présence seront au rendez-vous, et tout cela au coût de 2 \$ seulement.

Prenez note que nous serons en congé pour le temps des fêtes du 21 décembre au 6 janvier inclusivement. Nous serons de retour le 7 janvier, prêts à vous accueillir pour une nouvelle année.

Toute l'équipe de La Maison des jeunes vous souhaite un joyeux Noël et une belle année 2020.

DISCO DE NOËL

Présenté par la Maison des jeunes Le Cabanon
De Lac-Beauport

OÙ? Gymnase de l'école primaire
Montagnac du Lac

QUAND ? 13 décembre prochain
de 19h à 21h30

COÛT ? 2\$ par jeune

PROGRAMME DE LA SOIRÉE
Disco et piste de danse
Activités de Noël
Plusieurs surprises au rendez-vous

MDJ

CAPITALE-NATIONALE

DE PLUS EN PLUS DE CYCLISTES VIENNENT PRATIQUER LE VÉLO DE MONTAGNE À LAC-BEAUPORT

La saison de vélo de montagne 2019 a été couronnée de succès aux Sentiers du Moulin. Voici quelques faits saillants de notre saison :

- ↑ 15% abonnements de saison
- ↑ 25% billets journaliers
- ↑ 30% locations de vélo
- Mise en place d'une équipe de patrouilleurs vélo de montagne
- C'est maintenant plus de 55% de nos clients qui ne proviennent pas de la région, dont plus de 10% qui ne sont pas de la province

La saison 2019 a été l'occasion d'inaugurer un premier sentier enduro de niveau intermédiaire, le QMG. Ce sentier a été réalisé grâce à une belle collaboration avec le groupe de filles Qc.MTB. Girls. Ce regroupement de filles passionnées de vélo de montagne de Québec roule régulièrement sur nos sentiers.



L'équipe continue de travailler très fort afin d'offrir un produit de classe mondiale. De belles nouveautés s'en viennent l'été prochain, avec entre autres l'inauguration du secteur Maelstrom.

Merci à notre fidèle clientèle locale !

Le St-Dunstan

LOGEMENTS POUR AÎNÉS
SALLE À MANGER



25, du Village, Lac-Beauport • 418 316-5525
hsd@ccapcable.com



LES LAURÉATS DU CONCOURS LA CARTE DE NOËL RÉGIONALE 2019



De gauche à droite :

1^{re} rangée : Mélika Hamel, quelques élèves du groupe Les Cornichons du service de garde de l'école Alexander-Wolff, Isack Langlois, Clarence Laplante, Laurie St-Jean, Jeanne Casault-Lévesque et Léonie Côté.

2^e rangée : M. Brent Montgomery, maire de Saint-Gabriel-de-Valcartier et M. Claude Lebel, maire de Stoneham-et-Tewkesbury, M. Michel Beaulieu, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier et maire de Lac-Beauport, M. Carl Thomassin, maire de Sainte-Brigitte-de-Laval, M. Mike-James Noonan, maire de Shannon, et M^{me} Marilyne Bombardier.

GALA RECONNAISSANCE LES ÉTOILES DE LA JACQUES-CARTIER DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE

Devenez une étoile de La Jacques-Cartier en participant à la 3^e édition du gala reconnaissance, les Étoiles de La Jacques-Cartier. Cet événement, qui se tiendra le 28 mai prochain, vise à mettre en lumière les gens et les entreprises qui contribuent à faire de la région de La Jacques-Cartier un milieu de vie dynamique, stimulant et animé.

Votre organisation ou votre entreprise s'est démarquée au cours des trois dernières années ? Vous vous êtes illustré dans les arts ou les sports, ou l'une de vos connaissances s'est distinguée dans l'un de ces domaines ? Inscrivez-vous sans plus tarder au gala reconnaissance les Étoiles de La Jacques-Cartier !

Renseignez-vous sur les catégories et les documents à fournir au www.mrc.jacques-cartier.com/gala-les-etoiles.

HÉBERGEMENT LOCATION DE SALLE ET CUISINE

SAISO
LAC-BEAUPORT
DEPUIS 1942

À partir de 25\$/nuit
lesaisonnier.net

LA CLINIQUE DU COUREUR
LA SANTÉ PAR LA COURSE À PIED

TRAIL
CLINIQUE DU COUREUR
Lac-Beauport
6 JUIN 2020

-15%

IDÉE CADEAU POUR LES SPORTIFS

Vous cherchez le cadeau parfait pour un sportif de votre entourage ?

Offrez-lui le livre de La Clinique Du Coureur !

Profitez de notre 15% de rabais des fêtes pour vous inscrire au Trail La Clinique Du Coureur du 6 juin 2020 !

Code: FETETRAIL15

www.lacliniqueducoureur.com



Laissez-vous conduire!

tcjacquescartier.com



TCJC

La Jacques-Cartier
TRANSPORT COLLECTIF DE LA JACQUES-CARTIER



conseil municipal

<p>Michel Beaulieu Maire Préfet de la MRC de La Jacques-Cartier</p>		<p>MRC de La Jacques-Cartier Sécurité civile Sécurité publique Ressources humaines mbeaulieu@lacbeauport.net</p>
<p>Hélène Bergeron Conseillère - District 1</p>		<p>Greffe et affaires juridiques Urbanisme, permis et inspections Protection contre l'incendie hbergeron@lacbeauport.net</p>
<p>Alice Dignard Conseillère - District 2</p>		<p>Pacte d'amitié Les Habitations St-Dunstan adignard@lacbeauport.net</p>
<p>Guy Gilbert Maire suppléant Conseiller - District 3</p>		<p>Développement économique et touristique Infrastructures de loisirs Ressources humaines ggilbert@lacbeauport.net</p>
<p>Lucie LaRoche Conseillère - District 4</p>		<p>Sports, loisirs, événements, culture et vie communautaire Société des Sentiers du Moulin et Le Lasallien llaroche@lacbeauport.net</p>
<p>Katy Duclos Conseillère - District 5</p>		<p>Environnement et développement durable Communications Histoire et patrimoine Transport collectif kduclos@lacbeauport.net</p>
<p>Lorne Trudel Conseiller - District 6</p>		<p>Travaux publics et infrastructures Sécurité routière Les Habitations St-Dunstan lornetrudel@lacbeauport.net</p>

séance du conseil

Les prochaines séances régulières du conseil auront lieu les lundis 9 décembre 2019 et 13 janvier 2020 à 19 h, à la salle Philippe-Laroche du centre communautaire situé au 46, chemin du Village.

heures d'ouverture mairie

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, le vendredi de 8 h à 13 h.

La mairie sera fermée du 21 décembre au 5 janvier inclusivement pour le congé des fêtes.

mairie

65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport G3B 0A1
Tél. : 418 849-7141 • info@lacbeauport.net • www.lac-beauport.quebec

Collecte des matières résiduelles poste 246
Demande d'accès à l'information poste 238
Fosses septiques poste 248
Permis et inspections poste 222
Taxation/évaluation poste 226
Travaux publics poste 243

loisirs

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
50, chemin du Village • Tél. : 418 849-7141

Bibliothèque poste 282
Inscriptions aux activités poste 244

Club nautique

219, chemin du Tour-du-Lac
Tél.: 418 849-6693



Police MRC de La Jacques-Cartier, Sûreté du Québec

1045, boulevard du Lac
Tél. : 310-4141

bibliothèque

Horaires réguliers de la bibliothèque

Lundi : 19 h à 20 h 30	Vendredi : Fermée
Mardi : 13 h à 16 h et 19 h à 20 h 30	Samedi : 10 h à 16 h
Mercredi : 19 h à 20 h 30	Dimanche : 13 h à 16 h
Jeudi : 10 h à 11 h 30 et 13 h à 16 h	Bonne lecture à tous ! bibliothequecrin@lacbeauport.net

La bibliothèque L'Écrin sera fermée du 23 au 27 décembre et du 30 décembre au 3 janvier.



Suivez-nous sur Facebook

info@lacbeauport.net
www.lac-beauport.quebec

PARUTION DE JANVIER :
8 JANVIER 2020

DATE DE TOMBÉE :
11 DÉCEMBRE 2019

PARUTION DE FÉVRIER :
5 FÉVRIER 2020

DATE DE TOMBÉE :
15 JANVIER 2020

urgence

Urgence 9-1-1
Urgence aqueduc/égout 418 849-5050
Centre antipoison du Québec 1 800 463-5060
Hydro-Québec Pannes et urgences 1 800 790-2424
SOPFEU (Incendies de forêt) 1 800 463-3389

RECHERCHE ET SAUVETAGE AÉRIEN ET MARITIME

• Aérien 1 800 267-7270
• Maritime 1 800 464-4393